



Compagnie des archers du pays sostranien  
10 la roche mangeon 23800 Colondannes  
Tel:06,60,18,00,71  
Mail: [compet.caps23@gmail.com](mailto:compet.caps23@gmail.com)

FFTA n°1823022

**INVITATION**  
**le 1er avril 2018**  
**Run-archery du Cheix**  
**tir loisir**

à l'étang du Cheix  
allée du Cheix 23300 La Souterraine  
lat: 0,80711236  
long: 0,0263796

**règlement d'accès :**

licences 2018 valide et certificat médical s'il n'est pas inscrit sur la licence a présenter au greffe

**blasons :**

cible basculantes de 16cm de diamètre à 11m tir qualification et 16m phase finales

**montant :**

adultes et jeunes :10 euros  
enfants : 7 euros

**inscriptions :**

avant le vendredi 28 mars 2018 uniquement par mail a l'adresse suivante : [compet.caps23@gmail.com](mailto:compet.caps23@gmail.com)

## **horaires :**

**initiation et entraînement à partir de 9h**  
**ouverture du greffe 10h30**  
**vérification du matériel 10h45**  
**début de la course de qualification 11h**  
**début des phases finales 14h30**

## **récompenses :**

- au premier de chaque catégorie**
- prix à la première équipe**

## **règlements :**

-qualifications :

3 boucles de 1000m avec passage au pas de tir à 11m dans l'ordre debout ,un genoux a terre puis debout.

Chaque flèche manquée est sanctionnée d'un tour de pénalité de 10% de la distance de la boucle

Le départ se fait au format mass start (tout le monde part en même temps)

Le classement se fait au temps

-phases finals :

individuelles :

Par groupe de dix en mode poursuite suivant le classement effectué aux qualifications avec écart de 3 s entre chaque tireurs.

3 boucles de 500 m avec passage au pas de tir à 16m (debout ,genoux a terre ,debout)

par équipes :

Format mass start 2 fois 250 m par archers avec 2 passages au pas de tir (debout puis un genoux a terre)en relais de trois tireurs

-jeunes :

3 boucles de 500 m avec trois passages au pas de tir à 11m

-enfants :

3 boucle de 250 m avec trois passages au pas de tir à 11m (debout ,un genoux a terre puis debout)

## **Matériel autorisé :**

Les arcs autorisés sont les arcs droits ,arcs récurves , arcs classiques équipés de BB , viseurs, stabilisation n'excédant pas un longueur de 15 cm

## **Catégories :**

enfants :

de 8 à 13 ans avec certificat médicale pour la pratique du tir à l'arc et de la course a pied

jeunes :

de 14 à 17 ans dans les mêmes conditions que précédemment

seniors :

de 18 à 50 ans

vétérans :

de 50 à plus

Les équipes sont mixtes sans aucune distinctions d'armes de sexe ou d'age.  
Elles sont a inscrire au greffe en début de journée

**Une buvette et sandwiches à disposition.  
Pour les archers venant de loin possibilité de  
loger sur le site dans le camping communal.**

**Venez nombreux vous amuser et découvrir  
cette nouvelle activité.**

